

Monsieur UEO poursuit inlassablement son combat pour son « parlement ».

Portraits européens : Klaus Bühler

*Article de Hartmut Hausmann paru dans Das Parlament, 14.12.01**

Klaus Bühler est souvent par monts et par vaux. Depuis que le parlement allemand (le Bundestag) a déménagé à Berlin, le trajet que doit parcourir le député depuis sa circonscription de Karlsruhe jusqu'à la capitale est un des plus longs. Mais en sa qualité de président de l'Assemblée parlementaire de l'UEO à Paris, il a depuis deux ans un deuxième centre de gravité presque aussi éloigné, mais situé à l'opposé. Cette fonction lui a valu de nombreux déplacements dans les capitales des Etats membres avec un calendrier particulièrement serré étant donné que sa présence dans sa circonscription est souhaitée.

La semaine de la session plénière dans la capitale parisienne, traditionnellement bien chargée, a connu en décembre dernier un paroxysme inattendu d'agitation. En plus de la conduite habituelle des travaux de l'Assemblée et des différentes commissions, des entretiens avec des invités de marque, comme le Haut-représentant pour la politique étrangère de l'UE, Javier Solana, ou le Président de la Macédoine, Boris Trajkovski, M. Bühler a été frappé de plein fouet par la nouvelle que le Conseil des ministres des affaires étrangères de l'UEO avait prévu une réduction du budget de l'Assemblée entraînant, sans toucher aux dépenses en personnel, une baisse de 28% des ressources de l'Assemblée.

Sacrifices financiers

Le Président convoque immédiatement une réunion avec les membres du Comité des présidents, des experts budgétaires ainsi que les Présidents des groupes politiques, pour faire le point sur la situation. Le lendemain, M. Solana, qui est également Secrétaire général de l'UEO, tombe à point nommé pour être submergé par la vague de mécontentement des parlementaires représentant les 28 pays membres de l'Assemblée. La réponse de M. Solana, visiblement agacé, est accablante : étant donné les sommes colossales actuellement nécessaires à l'instauration de la paix dans le monde, il se serait attendu à ce que l'Assemblée, plutôt que de se lamenter devant de petits sacrifices financiers, réagisse en disant : « Puisez-donc dans notre budget pour secourir l'Afghanistan et fournir de l'aide humanitaire ».

Il est vrai que le parlementarisme, le principe élémentaire d'un système de valeurs pourtant invoqué ces dernières semaines d'une manière incantatoire, n'a pas la cote de nos jours. Quand il s'agit de conférer davantage de transparence à la coopération en matière de politique de sécurité et de défense des gouvernements dans les instances interparlementaires, le contrôle parlementaire est plutôt considéré comme une gêne. Les capitales prétendent de plus en plus souvent que si les parlements nationaux veillent sur les dépenses de sécurité, un contrôle parlementaire des instances interétatiques est alors superflu. Les gouvernements considèrent trop souvent la politique de sécurité comme une chasse gardée. Notamment en période de guerre et de crise. En tant que Président, c'est un sentiment que l'on éprouve souvent, en particulier devant son propre gouvernement. Alors que Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères, s'est montré presque d'emblée disposé à discuter de questions concrètes, Rudolf Scharping, ministre de la défense, n'a pas du tout réagi, contrairement à tous ses homologues dans les autres gouvernements. M. Bühler estime toutefois que ça n'a rien à voir avec les différents partis politiques. Selon lui, les choses n'auraient guère été différentes sous un gouvernement chrétien démocrate.

Attitude de rejet

Cette attitude de rejet a davantage d'impact sur l'UEO que sur d'autres assemblées parlementaires depuis qu'a été décidé le transfert de l'UEO en tant qu'instrument au service de la politique de sécurité et de défense de l'UE. Elmar Brok, membre du même parti que M. Bühler et Président de la commission des affaires étrangères du Parlement européen, en a profité pour proclamer triomphalement que le Parlement européen aurait hérité des compétences en matière de contrôle parlementaire et pour rejeter catégoriquement toute coopération avec l'Assemblée de l'UEO.

C'est donc sur cette toile de fond que Klaus Bühler, député du Parlement allemand et membre du parti chrétien démocrate, a été élu en 1999, à l'âge de 58 ans, Présidence de l'Assemblée de l'UEO. Il s'agit d'une instance composée de 115 parlementaires venant des 10 pays de l'alliance, auxquels s'ajoute un nombre encore deux fois plus élevé de parlementaires provenant des pays membres associés et associés partenaires.

Leur tâche consiste à contrôler le travail des gouvernements dans le domaine de la politique de sécurité et de défense et à le rendre transparent aux yeux de l'opinion publique. Contrairement aux autres assemblées parlementaires, l'Assemblée de l'UEO, dès la création de l'alliance en 1954, a été couverte par un Traité parce qu'à l'époque, un contrôle parlementaire de la politique de défense a été jugé nécessaire. C'est pourquoi, après son entrée en fonction, M. Bühler a considéré qu'il n'avait pas pour mission de tordre le cou à l'Assemblée en transférant ses missions à une autre institution. En effet, rien n'a changé en matière de droit de regard parlementaire sur la politique européenne de sécurité. Sur le plan juridique, l'Assemblée de l'UEO est liée par le Traité qui perdure indépendamment de l'UE, avec une obligation d'assistance mutuelle allant au-delà de celle de l'OTAN. Le Parlement européen ne peut revendiquer aucun droit de regard sur ces questions.

Les missions de Petersberg

Quand les parlementaires européens essaient de s'arroger des droits supplémentaires au détriment de l'Assemblée de l'UEO, M. Bühler reproche à M. Brok de faire le jeu des gouvernements qui veulent de toute façon la disparition du contrôle parlementaire dans ce domaine ; incontestablement, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne sont les trois grands pays qui, à l'occasion de la guerre en Afghanistan, ont, par leur collusion, occulté les autres pays de l'UE. Les activités de l'UEO qui sont reprises dans la PESC et ne concernent pas directement le Traité, englobent les mesures de prévention en amont des crises, de maintien et d'imposition de la paix. Les missions de Petersberg, appelées ainsi à la suite de la réunion ministérielle sur le Petersberg en 1992, incluent la panoplie complète des opérations de gestion de crise. Ce domaine relève désormais partiellement du champ de compétence du Parlement européen, mais ci celui-ci ne dispose d'aucun pouvoir de décision dans le domaine de la gestion militaire.

Cette lacune menaçante dans le contrôle parlementaire est aussi perçue par d'autres pays membres de l'UEO, et même reconnue par M. Solana. Même Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères, en a fait l'aveu après un entretien avec M. Bühler en déclarant : « nous avons omis quelque chose ». M. UEO s'est donc résolument engagé, avec la présidence néerlandaise sortante et avec l'actuelle présidence belge, dans l'élaboration d'un concept permettant de continuer à l'avenir de préserver la dimension parlementaire, avec la participation des parlements nationaux, de l'Assemblée de l'UEO et du Parlement européen. Ce concept devait ensuite être présenté à l'UE comme base de négociation pour les consultations sur un nouveau Traité devant s'engager après le sommet de l'UE de Laeken, mais cette tentative a échoué peu avant le sommet. Mais M. Bühler n'a pourtant pas baissé les bras. Il a remis à l'hôte du sommet, au Premier ministre belge, la proposition de l'Assemblée qui, en anticipant sur une future solution, s'est baptisée officiellement « Assemblée européenne intérimaire de la sécurité et de la défense », pour que deux représentants de l'Assemblée de l'UEO soient invités à siéger lors de la mise en place de la future Convention européenne. Il a aussi été convenu avec la présidence espagnole de l'UE en exercice à partir du premier janvier de faire une nouvelle tentative pour développer un concept commun en matière de dimension parlementaire de la PESC.

A la fin de son séjour à Paris, au cours duquel, avec l'aide de ses plus proches collaborateurs, les prochaines étapes ont été définies et lancées, M. Bühler a dû repartir en voiture, une grève des contrôleurs de la navigation aérienne faisant obstacle à un retour rapide dans sa circonscription. Or le hasard a voulu que le premier rendez-vous du samedi matin soit prévu avec la proverbiale association locale des éleveurs de lapins. On a alors pas manqué de demander ce que cette présidence parisienne lui apportait. La réponse provoque un immense étonnement : « c'est un poste purement honorifique ». Une rencontre avec des personnes âgées, la fête de Noël avec les instances locales du parti, et une tournée dans sa vaste circonscription, la fin de semaine est vite passée pour M. Bühler qui devait regagner Berlin pour reprendre la routine.

Elan et soutien

Pour quelle raison un député, alors enseignant, qui a, dès 1968, commencé sa carrière politique avec un mandat de conseiller municipal et qui a été, depuis 1974, réélu 7 fois au suffrage direct député au Parlement allemand (Bundestag), s'impose, à presque 60 ans, une telle charge ? Tant que j'ai le sentiment d'être encore accepté et plus ou moins la certitude d'être réélu si je le souhaite, je ne veux pas abandonner mes activités politiques ». Dans la perspective de son départ de la scène politique, sa mission à l'UEO représente un immense défi. Son engagement est porté aussi par le soutien qu'il reçoit en Europe au-delà des frontières partisans. Là encore, force est de constater que les plus farouches opposants se rencontrent souvent au sein du même parti. Car le nom d'Elmar Brok, accompagné d'un haussement d'épaules dépité, revient sans arrêt sur le tapis.

*Ce texte a été publié dans